



LA SECTION ANGLAIS - EURO

- Lycée Philippe Lamour – Nîmes -

- ✓ Un enseignement en discipline non linguistique
EPS en anglais (2 heures par semaine)
- ✓ 1 heure de **LANGUE VIVANTE**
indépendante des horaires d'anglais obligatoires.

C'EST : → un travail ciblé sur l'expression orale (travail en petits groupes avec communication en Anglais, réalisation de clips vidéo/audio, exposés, débats, évènements culturels au sein du lycée...)
→ une ouverture sur l'international (échanges à distance avec des pays en langue cible Anglais)

CE N'EST PAS une option de langue vivante renforcée ni du soutien.

ATTENTES ET EXIGENCES

Cette option facultative s'adresse à des élèves avant tout **motivés, impliqués et actifs à l'oral, et capable d'un travail maison régulier.**

- Les échanges avec le professeur et entre élèves doivent se faire en Anglais.
- Un apprentissage du vocabulaire spécifique EPS (corps humain, sports, actions, installations, matériel...) est nécessaire.
- Les évaluations spécifiques de la section euro se font par vidéo deux fois par an.
!!! Un élève s'inscrivant en seconde s'engage à suivre l'option **jusqu'à la terminale.**
Le menu EPS (trois sports dans l'année), à partir de la 1ere, ne pourra pas être choisi.

EXAMEN ET CERTIFICATION.

- a) Baccalauréat : les élèves passent un ORAL en DNL (EPS en Anglais) en mai qui compte pour 80% de la note ; les 20% restants correspondent au contrôle continu.
La mention européenne sera apposée sur leur diplôme en cas de réussite.
- b) Les élèves passent également le CAMBRIDGE ENGLISH CERTIFICATE, reconnu dans tous les pays de l'Union Européenne, validant le niveau B2 du CERCL.

c) RECRUTEMENT

Cette année, les candidatures écrites numérisées doivent être envoyées au lycée fin juin